DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le **Vendredi 27 janvier 2017** à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Albert DECOIN, Maire, suite à la convocation en date du **lundi 23 janvier 2017,** dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice: 19

Etaient présents: Mr DECOIN Albert, Mr LAPOTRE Martial, Mme GOMES Manuella, Mr ASQUIN Pierre, Mme THILLIEZ Marie-Claire, Mr PETIT Yves, Mme COUSIN Jeanne Marie, Mme FORGEZ Sandra, Mr BRACQUART Michel, Mme PRUVOST Maryvonne, Mr SAGEAUX Pascal, Mme DAMBREVILLE Florence, Mme MANSOURI Virginie, Mr DEHOUX Christophe, Mr ANSART Jacques.

Etaient absents : Mr EVRARD Vincent, Mme LECLERCQ Carinne ayant donné procuration à Mme PRUVOST Maryvonne, Mr BERTOUT Sébastien ayant donné procuration à Mme DAMBREVILLE Florence, Mr DESAULTY Yann ayant donné procuration à Mr SAGEAUX Pascal.

Secrétaire de séance : Mr PETIT Yves

Objet : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Vu l'article 179 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ;

Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT ;

Monsieur le Maire expose que les projets présentés ci-après dont les coûts prévisionnels s'élèvent à 406 577.48 € HT soit 487 892.97 € TTC sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Intitulé de l'opération : Réalisation d'un équipement sportif de proximité - CITY STADE

Conditions de réalisation :
Planning prévisionnel : Mai 2017 - Septembre 2017
Coût prévisionnel HT : 77 748 €
Montant de la subvention sollicitée : 19 437 €
Co-financement sollicité : 13200 € (Conseil Départemental du Pas de Calais)

Reste à charge de la commune : 45 111 €

Intitulé de l'opération : Modernisation et Rénovation de l'Hôtel de ville
Conditions de réalisation :
Planning prévisionnel : Avril – Juin 2017
Coût prévisionnel HT : 16 589.46 €
Montant de la subvention sollicitée : 4 147.35 €
Co-financement sollicité : aucun

Reste à charge de la commune : 12 442.11 €

Intitulé de l'opération : Mise aux normes pour l'accessibilité de la salle Léo LAGRANGE
Conditions de réalisation :
Planning prévisionnel : Mai 2017 – Septembre 2017
Coût prévisionnel HT : 26 113.20 €
Montant de la subvention sollicitée : 6528.30 €
Co-financement sollicité : aucun

Reste à charge de la commune : 19584.90 €

Intitulé de l'opération : Ecole Rurale Numérique
Conditions de réalisation :

Planning prévisionnel : Juillet 2017
Coût prévisionnel HT : 11 840.32 €
Montant de la subvention sollicitée : 2 960.08 €
Co-financement sollicité : aucun

Reste à charge de la commune : 8 880.24 €

Intitulé de l'opération : Réfection des trottoirs
Conditions de réalisation :

Planning prévisionnel : Septembre 2017
Coût prévisionnel HT : 34 286.50 €
Montant de la subvention sollicitée : 6 857.60 €
Co-financement sollicité : aucun

Reste à charge de la commune : 27 429.20 €

Intitulé de l'opération : Aménagement de la rue du Bois Bloquel
Conditions de réalisation :

Planning prévisionnel : Avril – Septembre 2017
Coût prévisionnel HT : 240 000 €
Montant de la subvention sollicitée : 60 000 €
Co-financement sollicité : aucun

Reste à charge de la commune : 180 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'arrêter le programme de projets présenté ci-dessus susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la DETR 2017
- d'en adopter les différents plans de financement qui le compose
- de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour chacun des projets constituants le programme.

Pour extrait conforme,
Le Maire;

MAIRIE D'AVESNES-LE-COMTE
PAS-DE-CALAIS

Albert DECOIN